

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT
DE LA
HAUTE-GARONNE

ARRONDISSEMENT
DE
TOULOUSE

MAIRIE
DE
L'UNION
3 1 2 4 0

☎ 05.62.89.22.89

Nombre de conseillers

- en exercice : 33
- présents : 27
- absents : 6
- procurations : 5
- ayant pris part au vote : 32
- vote pour : 32

L'an deux mille vingt et un et le 29 septembre à 19 heures, les membres du conseil municipal de la commune de l'Union se sont réunis dans la Salle des Fêtes sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le 23 septembre 2021, conformément aux articles L.2121-7 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents : M. PERE, M. NAVARRO, M. ROUX, MME GODEAS, M. FEULLERAT, MME GREGOIRE, M. BAUMLIN, MME GUEDES, M. ROFE, MME. SIMON LABRIC, M. ORTIC, MME. QUONIAM-DOUREL, MME. PERROUX, M. MOLET, M. GARDE, MME CELERIER, M. BAMIÈRE, MME TOULZE, M. COMBE, M. CADIEU, MME FERRE, M. MERLEY, M. MITTAUX, MME GENNARO-SAINT, MME MAURIN, MME GRUEL, M. ESPIAU.

Etaient absents excusés ayant donné procuration : MME BEC (POUVOIR A M. LE MAIRE), MME SERRET-PEREZ (POUVOIR A M. NAVARRO), M. DOMENEGUETTY (POUVOIR A M. ORTIC), MME JARRIGE (POUVOIR A MME GODEAS), MME. CABERO (POUVOIR A KAREN GREGOIRE).

Etaient absents excusés : M. PUGET

M. PHILIPPE GARDE est élu secrétaire de séance.

DÉLIBÉRATION n°2021/93

Objet : Remise du label Ville « Active et Sportive » – Remboursement de frais.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il s'agit de rembourser les frais engagés par Mme Karen Grégoire, Adjointe au Maire en charge des sports et de l'action sanitaire, qui a représenté la commune à l'occasion de la manifestation « Ville Active et Sportive » organisée à Brest les 26 et 27 août 2021.

Lors de cet événement, notre commune s'est vu remettre le label « Ville Active et Sportive » et a été récompensée par l'attribution d'un Laurier.

Ces remboursements (Billets aller : 122.31 € / Billets retour : 127.39 € / Frais d'hébergement : 98.45 € / Parking aéroport : 40.40 €) sont effectués conformément à la délibération du 8 juillet 2020.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal :

- De rembourser à Mme Karen Grégoire les frais engagés pour la représentation de la commune à l'occasion de la manifestation « Ville Active et Sportive » organisée à Brest les 26 et 27 août 2021, tels qu'énoncés ci-dessus.



Décision

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré,

Décide :

A l'unanimité,

- De rembourser à Mme Karen Grégoire les frais engagés pour la représentation de la commune à l'occasion de la manifestation « Ville Active et Sportive » organisée à Brest les 26 et 27 août 2021, tels qu'énoncés ci-dessus.

Pour copie conforme,
Le Maire,
Marc PÉRE

- Transmis le 05 OCT. 2021
- Affiché le 05 OCT. 2021



Pour le Maire
et par délégation
L'Adjoint au Maire
Isabelle GODEAS